

# Politique d'investissement responsable

**Edmond de Rothschild Private Equity**

Juillet 2026



# Table des matières

<b>Notre démarche.....</b>	<b>2</b>
Historique .....	2
ADN .....	2
Nos engagements .....	2
Méthodologies ESG.....	3
Termes clefs.....	4
Notre approche de l'investissement à impact .....	4
Classification de nos produits financiers.....	5
Répartition de nos actifs sous gestion.....	5
Des stratégies pour répondre à des enjeux ESG ciblés .....	6
<b>Risques de durabilité .....</b>	<b>7</b>
Intégration des risques liés à la durabilité dans les décisions d'investissement .....	7
Exclusions .....	7
Principales incidences négatives.....	8
<b>Ressources .....</b>	<b>9</b>
Gouvernance .....	9
Notre équipe de professionnels dédiés.....	10
Nos outils ESG .....	11
<b>Contrôles internes et externes.....</b>	<b>12</b>
Gestion des risques.....	12
Conformité et contrôle interne .....	12
Contrôle ESG (comités).....	12
<b>Publication et transparence.....</b>	<b>14</b>
Site internet.....	14



# Notre démarche

## Historique

Historiquement, le groupe Edmond de Rothschild a structuré ses activités de Private Equity sous Edmond de Rothschild Private Equity (« EdRPE »), regroupant ses opérations en une ligne métier cohérente. Avec deux entités principales (Edmond de Rothschild Private Equity France et Edmond de Rothschild Private Equity Luxembourg S.A) soumises à des régulations reconnues, le groupe démontre une gestion rigoureuse, supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers et la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Depuis 2014, le groupe publie un rapport de développement durable conforme aux standards de la Global Reporting Initiative, soulignant son engagement continu pour le développement responsable. Au fil du temps, EdRPE a développé 11 stratégies concentrées sur des actifs réels, des marchés émergents et le capital croissance / buyout. Ces stratégies sont soutenues par 9 équipes (en incluant nos partenaires) représentant environ 220 professionnels. Les enjeux matériels liés au changement climatique, la préservation de la biodiversité, et la digitalisation sont au cœur de ses préoccupations, permettant au groupe de naviguer avec responsabilité dans le secteur financier.

## ADN

L'ADN du groupe Edmond de Rothschild est profondément enraciné dans un engagement actif envers le changement et la durabilité. Depuis plusieurs décennies, le groupe s'attache à transformer les modèles de croissance pour qu'ils soient plus responsables, en réponse aux défis du dérèglement climatique et des crises économiques et sociales. En tant qu'acteur de référence dans le domaine du Private Equity, Edmond de Rothschild s'appuie sur son héritage familial et l'expertise de ses équipes pour accompagner l'économie réelle. Cette mission se traduit par une démarche qui vise à créer de la valeur à long terme par la transformation des actifs et l'intégration de critères extra-financiers dans ses analyses.

En 2021, EdRPE a formalisé sa politique d'investissement responsable. Cette politique explicite, pour les stratégies qui a minima intègrent le risque de durabilité dans leurs décisions d'investissement, la façon dont les questions ESG sont traitées dans le processus d'investissement. L'adhésion au Pacte Mondial des Nations-Unies (UN Global Compact) depuis 2015 et au Programme des Nations-Unies pour l'Environnement Initiative Financière (UNEP FI) témoigne de son engagement à appliquer des principes de développement durable, en intégrant les facteurs ESG dans ses stratégies d'investissement.

## Nos engagements

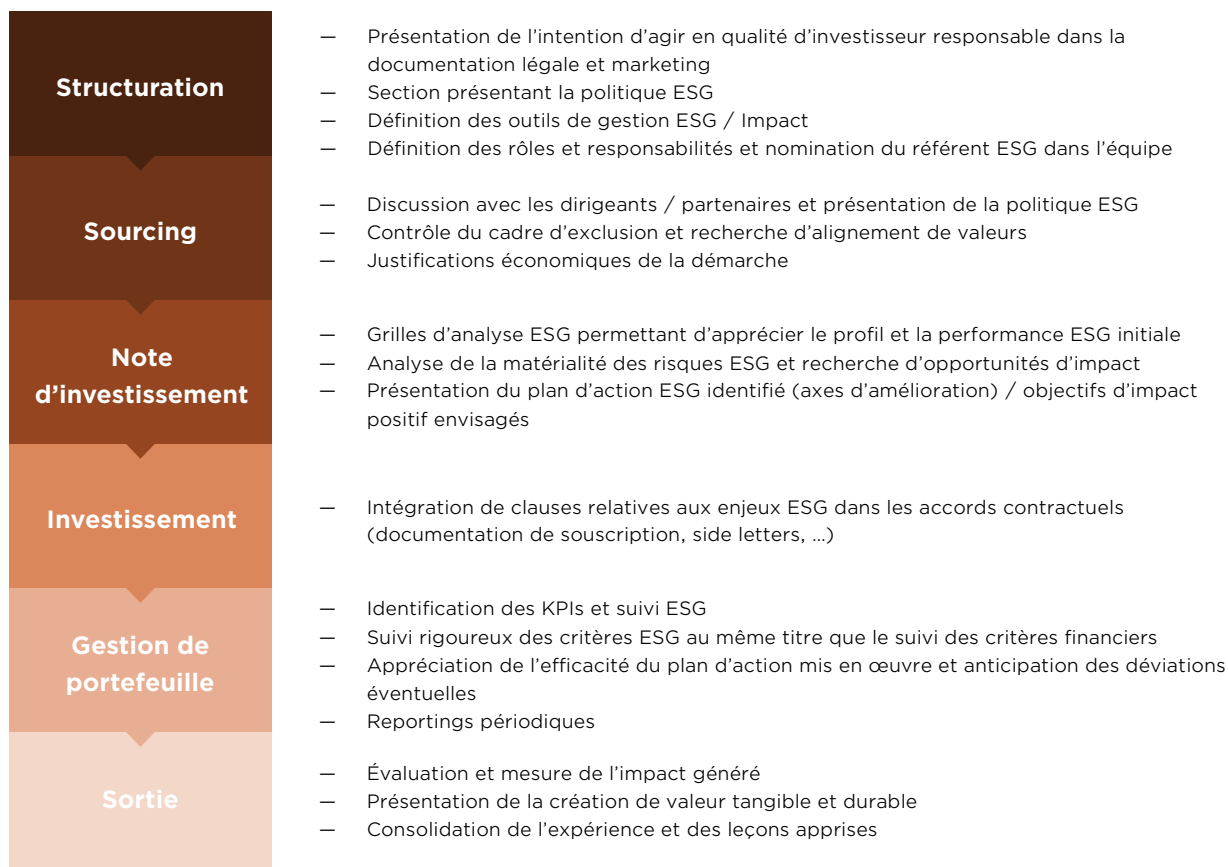
EdRPE est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI) depuis 2016 et s'engage à appliquer les six principes dans la gestion de ses fonds, notamment via l'intégration des facteurs ESG dans l'analyse et les décisions d'investissement, l'actionnariat actif, la transparence et l'amélioration continue. Lors du reporting UN PRI 2023, EdRPE a obtenu 85 % au module « Policy, Governance and Strategy », 90 % au module « Private Equity » et 93 % au module « Infrastructure ». EdRPE (France) est également membre actif de France Invest et signataire depuis 2020 de la Charte d'Engagement et de la Charte Parité, affirmant ainsi sa volonté de contribuer aux travaux de place sur l'ESG et l'impact, de promouvoir des standards élevés de gouvernance et d'éthique, et de faire progresser la parité femmes-hommes au sein de ses équipes comme dans les entreprises accompagnées.



# Intégration ESG

## Méthodologies ESG

Pour nos stratégies d'investissement qui agissent de façon directe et majoritaire, les équipes d'investissement disposent d'une réelle capacité d'influence dans la gestion et l'orientation stratégique des sociétés investies. L'intégration se fait de la manière suivante :



Cependant, pour les stratégies indirectes et/ou minoritaires, où l'implication dans les décisions stratégiques des sociétés investies est limitée, nous appliquons une approche de double sélection en respect de nos valeurs et engagements envers l'Investissement Responsable. Cette approche consiste en :

- Une sélection négative, qui respecte les convictions, valeurs et engagements d'Edmond de Rothschild Private Equity en matière d'investissement responsable ;
- Une sélection positive, où nous cherchons des opportunités d'investissement auprès d'acteurs présentant un profil ESG « best in class », « best in universe », ou « best efforts », démontrant une véritable intention en matière de développement durable.



## Termes clefs

- **Investissement durable** : Un investissement dans une activité économique qui (a) contribue à un objectif environnemental ou social ; (b) ne porte pas atteinte de manière significative à un objectif environnemental ou social ; et (c) les entreprises investies suivent de bonnes pratiques de gouvernance, notamment en ce qui concerne des structures de gestion solides, les relations avec les employés, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales. - Autorité Européenne des Marchés Financiers (ESMA)
- **Investissement responsable** : L'investissement responsable consiste à prendre en compte les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) lors de la prise de décisions d'investissement et à influencer les entreprises ou les actifs. - PRI, « Glossaire du cadre de reporting », 2021
- **Investissement thématique** : L'identification et l'allocation de capital à des thèmes ou à des actifs liés à certains résultats environnementaux ou sociaux, tels que les énergies propres, l'efficacité énergétique ou l'agriculture durable. - PRI, « Glossaire du cadre de reporting », 2021
- **Investissement à impact** : Investissement réalisé avec l'intention de générer un impact social et environnemental positif et mesurable en plus d'un retour financier. - Global Impact Investing Network (GIIN)
- **Risque en matière de durabilité** : Un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement. - Règlement UE 2019-2088
- **Facteurs de durabilité** : Des questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption. - Règlement UE 2019-2088.

## Notre approche de l'investissement à impact

La démarche de la société Edmond de Rothschild Private Equity en matière d'impact s'articule autour de trois piliers fondamentaux : **intentionnalité**, **scalabilité** et **mesurabilité**. L'intentionnalité est au cœur de notre ADN d'investissement, garantissant que chaque projet porte la volonté de contribuer à des impacts sociaux et environnementaux positifs tout en générant des rendements financiers. Investir dans des entreprises et organisations avec l'intention de générer un impact social ou environnemental positif mesurable est notre objectif.

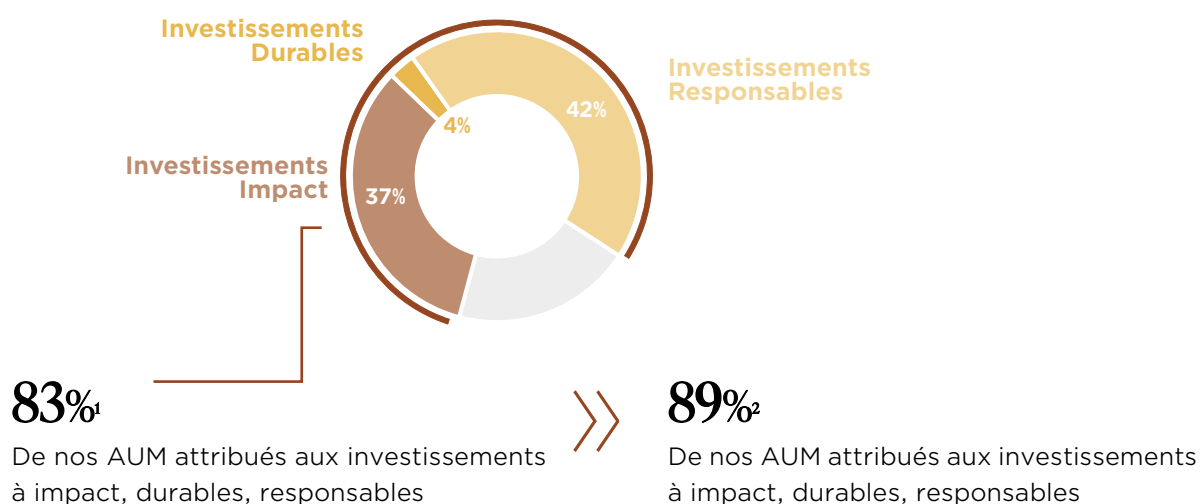
Nous croyons également fermement que la scalabilité est essentielle pour réaliser des objectifs d'impact significatifs. Un investissement efficace doit être capable de s'étendre et de se reproduire à un niveau industriel pour amplifier son impact au fil du temps. Enfin, la mesurabilité est cruciale, car on ne peut gérer ce que l'on ne peut mesurer ; investir pour générer des effets positifs requiert de mesurer et de rendre compte de ces impacts, assurant ainsi la transparence et le suivi des résultats obtenus. Grâce à ces trois piliers, Edmond de Rothschild Private Equity est en mesure de transformer ses actifs et de créer de la valeur par des pratiques durables, tout en alignant les intérêts des investisseurs et des gestionnaires de fonds par la mise en œuvre d'intérêts portés liés à l'impact



## Classification de nos produits financiers

Pas d'intégration ESG	Intégration ESG	Responsable	Durable	Impact
Aucune prise ne compte des facteurs ESG pendant les phases préinvestissement et de détention	Respect de la liste d'exclusion EdRPE pendant les phases préinvestissement et de détention. Suivi annuel des indicateurs ESG	Investissements dans des entreprises et des projets ayant un meilleur profil ESG/mieux positionnés pour l'exposition aux risques et opportunités ESG	Investissements intentionnels qui ont des objectifs environnementaux ou sociaux, en parallèle d'un rendement financier	Investir dans des entreprises/projets qui apportent une contribution positive au monde réel. Accent sur l'intentionnalité et la mesurabilité
Fonds SFDR Art.6 et non classés	Fonds SFDR Art. 6	Fonds SFDR Art. 8 sans engagement minimum d'investissements durables	Fonds SFDR Art. 8 avec minimum 50% d'investissement durables ou Fonds Art. 9 sans commission de performance liée à des objectifs de durabilité	Fonds SFDR Art. 9 réalisant minimum 90% d'investissements durables avec une thématique impact, ayant liée une partie de la commission de performance à des objectifs d'impact

## Répartition de nos actifs sous gestion



<sup>1</sup> Au 31/12/2025

<sup>2</sup> Projection Q2 2027



## Des stratégies pour répondre à des enjeux ESG ciblés

Stratégies d'investissement	Exemples de mesures d'impact	Objectifs de développement durable poursuivis
<b>Régénération urbaine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Hectares de terres réhabilités</li> <li>– Volume de déchets réutilisés sur site</li> <li>– Mesures d'adaptation au changement climatique</li> <li>– Consommation d'énergie des actifs immobiliers</li> <li>– Part des surfaces non végétalisées avant et après réaménagement</li> </ul>	    
<b>Agri-Food Tech</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Réduction de l'empreinte carbone de la chaîne de production alimentaire</li> <li>– Pourcentage d'ingrédients sourcés localement ou de manière durable</li> <li>– Amélioration de la sécurité alimentaire pour les communautés locales</li> <li>– Volume de déchets alimentaires recyclés ou réutilisés</li> <li>– Mise en œuvre d'un audit ou d'un processus de contrôle qualité</li> </ul>	  
<b>Infrastructures de transport et mobilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mesure de l'efficacité énergétique des installations de mobilité</li> <li>– Pourcentage des infrastructures alimentées par des sources d'énergie renouvelable</li> <li>– Accessibilité des services numériques et physiques</li> <li>– Obtention de labels environnementaux pour les infrastructures</li> </ul>	   
<b>Infrastructures pour la transition énergétique et l'économie circulaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Quantité d'énergie (MWh) produite annuellement par biomasse, biogaz, géothermie, etc.</li> <li>– Pourcentage d'énergie renouvelable produite par rapport à l'énergie totale</li> <li>– Quantité de déchets transformés en énergie</li> </ul>	    
<b>Création de valeur et impact en Afrique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Emplois créés / préservés</li> <li>– Nombre d'entreprises assurant de bonnes conditions de travail</li> <li>– Couverture médicale et protection sociale</li> <li>– Politique anti-corruption</li> <li>– Création de coopératives agricoles</li> </ul>	   
<b>Support à la transmission d'entreprises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mise en place d'un plan de formation des salariés</li> <li>– Ecart salarial entre les hommes et les femmes</li> <li>– Mise en place d'un mécanisme de partage de la valeur collectif pour les salariés</li> <li>– Mise en place d'un plan d'action visant à réduire l'empreinte carbone des services et produits</li> </ul>	   



# Risques de durabilité

## Intégration des risques liés à la durabilité dans les décisions d'investissement

La note d'investissement rédigée par les équipes d'investissement inclut une analyse des facteurs ESG. Cette analyse est ensuite étudiée par le responsable risque de la société de gestion afin d'identifier les risques, performances et/ou faiblesses liées à l'opportunité d'investissement, intégrant notamment les risques physiques et de transition qui sont revus annuellement. Elle sera ensuite transmise au Comité d'Investissement qui la prendra en considération dans la validation - ou non - de l'investissement proposé. Nous avons également souhaité soutenir l'effort de transition pour chacun de nos fonds vers une intégration des problèmes liés au développement durable et des impacts positifs des stratégies élaborées. C'est pourquoi nous avons défini un ensemble commun d'indicateurs pour nos différentes stratégies d'investissement. Enfin, pour renforcer notre approche, nous avons procédé au déploiement d'Altitude, un outil d'analyse des risques liés au climat et à la biodiversité pour l'équipe chargée des risques et les équipes d'investissement.

## Exclusions

Dans le cadre de ses activités de gestion d'actifs et conformément à ses valeurs et engagements, Edmond de Rothschild Private Equity (« EdRPE ») s'interdit de mener des activités et d'investir dans des secteurs ou produits controversés. Parmi ces secteurs, nous retrouvons :

- Énergies fossiles conventionnelles et non conventionnelles
- Charbon
- Activités liées aux minerais classés comme « minerais conflictuels »
- Armes controversées
- Produits du tabac
- Substances appauvrissant la couche d'ozone, pesticides et herbicides chimiques, fibres d'amiante non limitées
- Destruction des zones à haute valeur de conservation
- Jeux d'argent et casinos
- Pornographie et prostitution
- Pays sur liste noire du GAFI et pays à fort risque de corruption
- Violations des conventions et standards internationaux, d'un ou plus des dix principes des United Nations Global Compact et/ou de l'OCDE et/ou des principes de l'OIT

En 2023, la politique d'exclusion a été renforcée, avec un engagement à se retirer des investissements indirects dans le charbon thermique d'ici 2030 dans les pays de l'OCDE et d'ici 2040 dans tous les autres pays.

Veillez-vous référer à la [liste complète des exclusions](#) pour plus de détails.



## Principales incidences négatives

L'article 4(1) du Règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, également connu sous le nom de Règlement SFDR, exige une transparence quant à la prise en compte des Principales Incidences Négatives (PAI) dans les décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité.

Actuellement, ni la société de gestion Edmond de Rothschild Private Equity ni Edmond de Rothschild Private Equity Luxembourg S.A. ne prennent en compte, au niveau de l'entité, les PAI des décisions d'investissement, bien que certains fonds sous gestion le fassent, se conformant ainsi aux classifications d'Art.8 ou Art.9 du Règlement SFDR. Cette prise en compte est toutefois hétérogène, empêchant la production d'un rapport consolidé significatif à l'échelle des entités.

Les détails sur la manière dont chaque produit gère les PAI figurent dans leurs rapports respectifs. Ces entités s'engagent tout au long du processus d'investissement à intégrer des critères extra-financiers et à évaluer la performance extra-financière en fonction des stratégies d'investissement. Le développement en cours d'outils de suivi et de mesure devrait permettre, à terme, de prendre en considération, au niveau entité, tout ou partie des PAI à travers la majorité des produits classifiés Art. 8 et Art. 9 selon le Règlement SFDR.



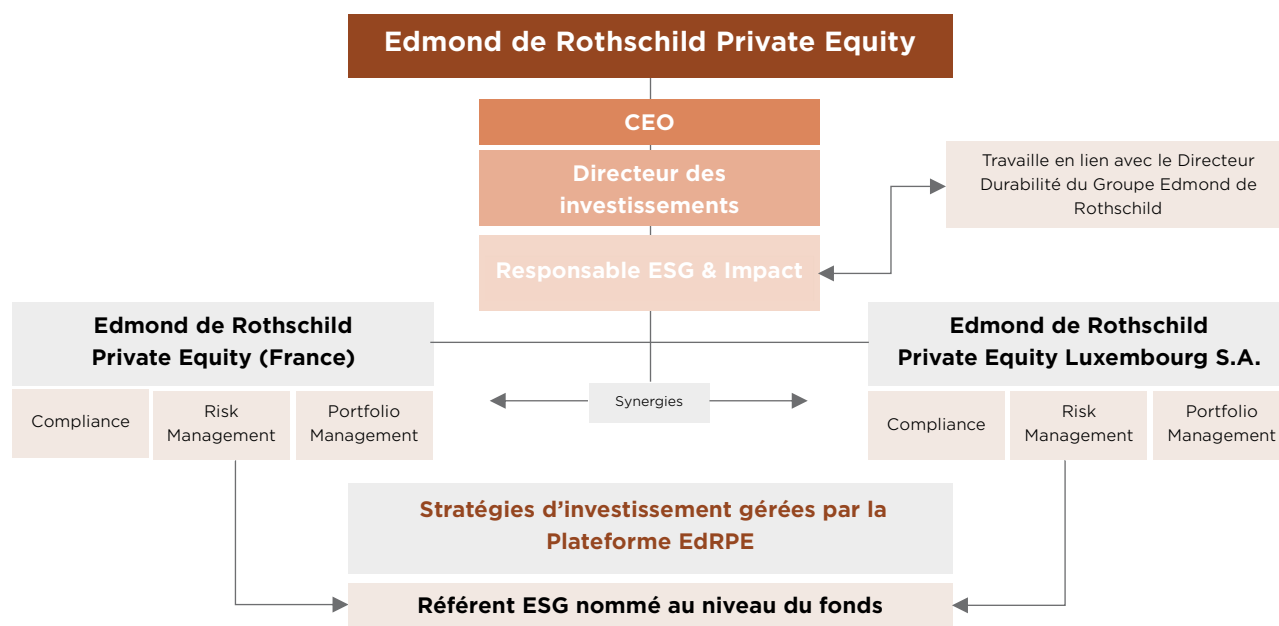
# Ressources

## Gouvernance

Edmond de Rothschild Private Equity s'appuie sur une gouvernance structurée pour intégrer pleinement les enjeux de durabilité dans ses activités. Placée sous la supervision de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), la société se distingue par sa promotion de pratiques responsables, via des formations spécialisées et des comités dédiés à l'internalisation des critères ESG. Au sein de ses équipes, des formations régulières renforcent la sensibilisation et l'éducation des collaborateurs à l'investissement responsable, tout en favorisant le partage d'expertises.

En matière de gouvernance externe, EdRPE privilégie un dialogue actif avec les entreprises en portefeuille, en siégeant aux conseils d'administration et en influençant les décisions stratégiques à travers des pactes d'actionnaires. Ceci se traduit par une gouvernance structurée qui assure la mise en place et le suivi de plans d'action ESG, renforçant ainsi la création de valeur à long terme et la gestion du risque. EdRPE applique également une politique de vote uniforme lors des assemblées générales, garantissant une cohérence dans ses engagements.

De plus, Edmond de Rothschild Private Equity s'impose comme un acteur engagé pour une gouvernance transparente et communicative, en diffusant ses ambitions et progrès en matière de finance durable à travers des publications et conférences internationales. Son rapport annuel de développement durable, disponible sur son site internet, illustre son engagement envers une gouvernance responsable et inclusive, tout en assurant l'équité et la transparence vis-à-vis de ses investisseurs. En tant que signataire de chartes telles que la Parité, la société témoigne de son dévouement à promouvoir une gouvernance alignée sur des standards éthiques élevés et une culture d'inclusion.





## Notre équipe de professionnels dédiés

### EdR Private Equity – Comité Exécutif

Anne-Laurence Roucher Directrice Générale	François-Xavier Vucekovic Directeur des Investissements	Charles Foucard Directeur des Opérations	Amaury Lambert Secrétaire Général	Matthieu Vercruysse Directeur financier
--	--	---	--------------------------------------	--

### EdR Private Equity & Groupe – Équipe ESG

Juliette Nille Responsable ESG <i>Private Equity</i>	Eric de Tessieres Directeur de la Durabilité <i>Groupe EdR</i>	Nadjat Hamrouni Directrice des Investissements Durables <i>Groupe EdR</i>	Matthieu Bleuse Directeur des Opérations Durables <i>Groupe EdR</i>	Nathalie Cerruti Directrice de la RSE <i>Groupe EdR</i>
--	--	---	---	---

### 16 référents ESG au niveau des fonds

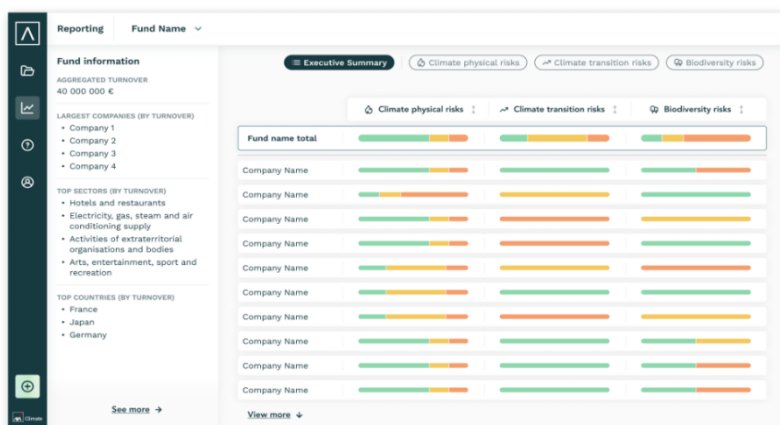
Laura Nolier Directrice Impact & stratégie <i>Gingko</i>	Jean-François Marco Associé <i>TIIC</i>	Edward Blayney Manager <i>Kennet</i>	Thomas Duteil Associé <i>Trajan</i>
Victor Granet ESG & Impact <i>Gingko</i>	Raphaël Reynaudi Directeur de la Durabilité <i>Amethis</i>	Katie Stirrup Directrice financière <i>Kennet</i>	Juliette Riviere Analyste <i>Trajan</i>
Emilie Boll ESG & Impact <i>Gingko</i>	Maxime de Rochegonde Analyste ESG <i>Amethis</i>	Jean-François Dufrasne Associé <i>Privilege</i>	Jean-François Félix Associé directeur <i>Elyan</i>
Elise Naturel Responsable ESG <i>PEARL Infrastructure</i>	Martina Pace Directrice des Opérations <i>Peakbridge</i>	Matthieu Georges Responsable des allocations PE <i>Privilege</i>	Maxence de Vienne Associé <i>Elyan</i>



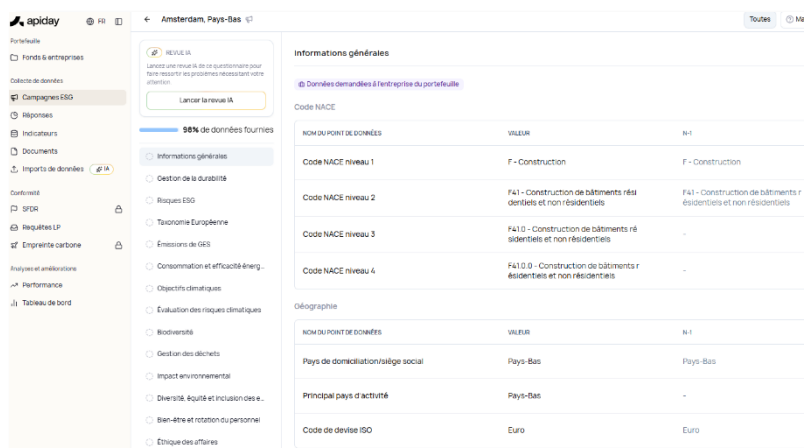
## Nos outils ESG

En 2024, Edmond de Rothschild Private Equity a intensifié ses efforts pour améliorer la transparence et la fiabilité des données ESG.

L'utilisation de l'outil Altitude depuis 2023 a représenté un pas significatif vers une analyse plus approfondie des risques liés au climat et à la biodiversité. Grâce à cet outil sophistiqué, Edmond de Rothschild Private Equity est désormais en mesure de fournir une première estimation de l'empreinte carbone, non seulement sur les scopes 1 et 2, mais également sur la biodiversité pour l'ensemble des participations. En intégrant ces analyses, l'entreprise s'engage à suivre les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), qui sont largement reconnues dans le secteur pour leur efficacité en matière de surveillance des risques climatiques. De plus, l'entreprise poursuit l'objectif ambitieux de rejoindre l'Initiative Climat International (ICI), une coalition influente d'acteurs du secteur financier qui cherchent à aligner leurs pratiques sur les objectifs climatiques mondiaux.



Pour compléter cette approche, la nouvelle plateforme Apiday, déployée à la fin de l'année 2024, automatise la collecte des données ESG, garantissant leur fiabilité. Apiday facilite également la création des reportings réglementaires et soutient les sociétés en portefeuille dans l'élaboration de leur feuille de route ESG. Ces outils illustrent l'engagement d'EdRPE à améliorer continuellement la gestion et la communication des données ESG, en renforçant la transparence et la traçabilité de ses pratiques.





# Contrôles internes et externes

## Gestion des risques

Dans le cadre du Règlement SFDR, Edmond de Rothschild Private Equity a intégré la gestion des risques de durabilité au sein de son processus d'investissement. Des objectifs ESG spécifiques sont fixés pour le Personnel Identifié, englobant les fonctions dirigeantes, de gestion, de business development, et de support, avec un accent particulier sur les critères qualitatifs évalués lors des entretiens individuels. La gestion des risques ESG est poursuivie tout au long du processus d'investissement, grâce à une liste d'exclusion et un suivi rigoureux des risques de durabilité. Depuis l'application du règlement SFDR, tous les nouveaux fonds, à l'exception de certains, prennent en compte ces risques, subjectés à une due diligence ESG systématique. Cette évaluation est adaptée à la classification SFDR des fonds et aux objectifs ESG définis, même si jusqu'à présent, les incidences négatives principales ne sont pas encore intégrées dans les décisions d'investissement.

## Conformité et contrôle interne

Edmond de Rothschild Private Equity met en place des moyens internes significatifs pour renforcer sa conformité et son contrôle interne. La politique d'investissement responsable est supervisée par une équipe ESG dédiée, qui coordonne les stratégies de durabilité de l'entité. Chaque stratégie d'investissement comprend des sponsors ESG pour garantir une intégration efficace des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Le groupe bénéficie du support de diverses fonctions transverses, y compris un Chief Sustainability Officer et un Directeur RSE, qui facilitent les processus structurants. En 2024, des initiatives telles que l'utilisation de la plateforme Apiday pour la collecte automatisée de données ESG et le déploiement de l'outil Altitude pour l'analyse des risques climatiques et de biodiversité montrent l'engagement de l'entité à renforcer ses capacités internes. Des formations annuelles sont également dispensées pour sensibiliser les employés aux conséquences du changement climatique. Enfin, EdRPE a collaboré avec un cabinet de conseil pour redéfinir les rôles ESG et repenser les indicateurs de durabilité, assurant ainsi la conformité et la prise en compte des enjeux ESG dans toutes les phases du processus d'investissement.

## Contrôle ESG (comités)

Au sein de la plateforme Edmond de Rothschild Private Equity, le contrôle des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est structuré autour de plusieurs comités clés pour assurer une gouvernance robuste et conforme. Le Comité de Suivi des Risques et Conformité examine trimestriellement les sujets ESG, s'assurant que les pratiques du groupe respectent les diverses réglementations en vigueur. Le Comité Exécutif, se réunissant mensuellement, accueille un membre de l'équipe ESG pour veiller au suivi opérationnel des initiatives liées à la durabilité. La note d'investissement, rédigée par les équipes d'investissement, inclut une analyse approfondie des facteurs ESG. Cette analyse est examinée par le responsable risque de la société de gestion pour identifier les risques, performances et faiblesses associés à l'opportunité d'investissement, notamment les risques physiques et de transition, revus annuellement. Cette note est ensuite soumise au Comité d'Investissement, qui en tient compte pour la validation, ou non, de l'investissement proposé.



Pour renforcer l'éthique et la transparence dans les pratiques de gouvernance, le Comité de Rémunération du Groupe France présente des statistiques sur les rémunérations, évaluant l'équité entre les sexes dans les augmentations de salaire et les rémunérations variables. Ces structures de comité permettent une intégration harmonieuse des critères ESG dans la stratégie globale d'EdRPE.



# Publication et transparence

## Site internet

Pour découvrir nos stratégies en matière de Private Equity chez Edmond de Rothschild, vous pouvez consulter notre site qui présente en détail ces approches : [Stratégies Private Equity](#)

En ce qui concerne notre engagement en faveur du développement durable, vous trouverez nos initiatives et rapports sur cette page dédiée : [Rapports de Développement Durable](#)

Enfin, pour toutes les informations légales pertinentes, vous pouvez accéder à notre section d'informations légales : [Informations Légales](#)

**Avertissement :**

Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Private Equity en juillet 2026.

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue pas un élément contractuel.

Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de son contenu est strictement interdite sans l'autorisation du Groupe Edmond de Rothschild.

La responsabilité d'Edmond de Rothschild Private Equity ne saurait être engagée par une décision prise sur la base de ces informations.

Edmond de Rothschild Private Equity ne saurait être tenue pour responsable du non-exercice ou de l'exercice partiel des droits de vote du fait de retards, négligences ou défaillances intervenus dans la mise à disposition ou la transmission des informations nécessaires à cet exercice.

**Edmond de Rothschild Private Equity (France)**

47, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75401 - Paris Cedex 08 - France  
RCS Paris : 448 804 575

**Edmond de Rothschild Private Equity Luxembourg S.A.**

4, rue Robert Stumper  
L-2557 Luxembourg  
RCS Luxembourg: B130070

[www.edmond-de-rothschild.fr](http://www.edmond-de-rothschild.fr)